

Communiqué :

Vendredi 30 octobre 2020.

NABNI soutient l'initiative Nida 22, y adhère pleinement et rejette le projet de révision constitutionnelle.

Le Collectif NABNI soutient l'initiative Nida 22 et son objectif de construire une feuille de route qui reflète les revendications plurielles du Hirak pour une transition démocratique réelle, garantissant l'Etat de droit, la justice sociale et les libertés publiques.

Nous saluons l'adhésion à cette initiative de nombreuses figures nationales du Hirak et de nombreux citoyens et militants à travers le territoire national et à l'étranger.

NABNI réitère son adhésion à cette démarche et à l'initiative portée par les animateurs de Nida 22 dont nous saluons l'engagement citoyen et la persévérance.

Notre souhait est qu'une majorité de citoyens et de citoyennes rejoignent cet effort louable qui prélude d'une dynamique politique nouvelle, inclusive, pacifiste et porteuse d'espoir—à l'image du Hirak.

NABNI rejette par ailleurs la démarche du pouvoir et le projet de révision constitutionnelle ainsi que le référendum associé. Cette démarche ne fait qu'illustrer la continuité d'un système politique dépassé et hostile à l'Etat de droit, recyclant d'anciennes méthodes qui n'augurent d'aucun changement démocratique réel.

La mobilisation citoyenne pacifique et des initiatives porteuses de projet politique démocratique telles que Nida 22, permettront un jour de donner réellement naissance à une Algérie Nouvelle, qui soit fidèle au serment de Novembre qui vise à l'avènement d'un Etat démocratique et social, garant des libertés et des droits fondamentaux.

Le Collectif NABNI renouvelle enfin sa condamnation des atteintes répétées aux libertés publiques qui se sont durcies durant la crise sanitaire. Nous appelons à la libération immédiate de tous les prisonniers incarcérés pour leurs opinions, leur militantisme pacifique ou pour avoir simplement exercé leur métier de journaliste.

Collectif NABNI, le 30 octobre 2020.